



---

**Mobilisation de la rentrée  
Pour un budget acceptable et des moyens suffisants pour l'école !**

---

**RÉSOLUTION**

**Considérant :**

- Les menaces à l'encontre des services publics et l'enseignement en particulier représentées par un plan financier quadriennal irréaliste ;
- Les attaques menées régulièrement contre leur statut ;
- Le manque global de moyens qui a pour conséquence la dégradation générale des conditions de travail et la baisse des prestations offertes aux usagers ;
- Les risques de voir un budget 2005 encore plus austère que celui de 2004 ;
- Le budget 2004 insatisfaisant voté au mois de juin, qui ne tient pas compte des besoins de l'enseignement en général et du primaire en particulier ;
- La baisse des prestations dues aux élèves :
  - En particulier celles destinées aux élèves en difficulté, avec la suppression de plus de 100 postes de maîtres-ses généralistes non-titulaires en 15 ans ;
  - Et celles dispensées par les maîtres-ses spécialistes dont plus de 50 postes ont été supprimés dans le même laps de temps ;
- Le non respect du taux d'encadrement fixé à 17 ;
- La suppression actuelle de postes de formateurs/trices au moment où les équipes en ont le plus besoin ;
- Le blocage de la réévaluation de leur fonction ;
- Le non respect de l'application des mécanismes salariaux ;
- La perte cumulée de plus de 13% de leur pouvoir d'achat ;

*les membres de la Société pédagogique genevoise, réunis en Assemblée Générale extraordinaire le 1<sup>er</sup> septembre 2004,*

**S'engagent à :**

- ⇒ Dénoncer et combattre la politique d'austérité et celle des caisses vides ;
- ⇒ Informer la population et les parents d'élèves de la réalité et des besoins des écoles, par exemple en organisant une ou des journées portes ouvertes ;
- ⇒ Participer à l'Assemblée générale du Cartel intersyndical de la fonction publique et du secteur subventionné du 14 septembre ;
- ⇒ Manifester massivement lors de la journée nationale de lutte des services publics le jeudi 23 septembre 2004,

**Et décident, sous réserve des décisions prises par le Cartel :**

- D'organiser une matinée « Ecoles ouvertes » le jeudi 23 septembre 2004 de 9 heures à 11 heures 30 ;
- De fermer les écoles, de suivre le mouvement de grève le jeudi 23 septembre l'après-midi et de participer à la manifestation (pour autant que ce mot d'ordre soit lancé par le Cartel) ;
- D'envisager la suspension de prestations supplémentaires, telles que les études surveillées, pour la rentrée 2005 ;
- De maintenir le mot d'ordre de non-reddition des bilans des projets d'école tel que décidé à l'AGO 2004 et d'y ajouter le gel des réflexions dans les écoles concernées quant à l'éventuelle réécriture de leur projet quadriennal.